



5 CHRONIQUES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CHRONIQUES

Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. TELEPHONE: 572 (POUR PARIS: 5, rue Bayard, 5)

DISGRACES D'INNOCENTS

Les dénonciations de M. Nicol, inspecteur primaire à Châteaulin, lui ont valu une disgrâce, et l'approbation publique donnée à ses dénonciations par M. le professeur Jouy, maître répétiteur au lycée de Quimper, lui en a valu une autre: M. Jouy ira l'onera délation dans un autre établissement d'instruction, à Casset (Allier); M. Nicol ira l'exercer dans l'arrondissement de Mortain.

Ces déplacements par disgrâce me remplissent toujours de pitié — non pas pour les délateurs qui subissent une peine méritée, — mais pour les contrés qui en sont la cause.

M. Nicol a bien fait quelque chose pour mériter Mortain; mais Mortain n'a rien fait pour mériter Nicol: à côté de la disgrâce des coupables se place donc la disgrâce des innocents, et cela me paraît tout à fait injuste.

Voilà, par exemple, Mortain, le pays le plus paisible, le plus honnête, le plus franc et le plus loyal à qui l'on envoie un homme de trouble, de désordre et de délation pour inspecter ses écoles... La disgrâce est cruelle, et elle sera vivement ressentie.

Je ne cite Mortain que comme exemple. Car il est bien d'autres localités innocentes qui subissent les mêmes peines. Un fonctionnaire fait-il tout et le reste; son maintien dans le pays où il a donné le scandale est-il impossible? On l'envoie ailleurs où il continuera ses frasques. Cela s'appelle une disgrâce de nature à satisfaire l'opinion publique. Soit, mais le dénommé ailleurs ne subira-t-il pas une disgrâce semblable, et celle-là ne sera-t-elle pas de nature à indigner l'opinion publique?

M. Nicol a pourri Châteaulin, c'est déplorable. Mais pourquoi l'envoyer contaminer Mortain sans justification? Ce n'est pas enrayer le mal, c'est l'étendant.

— Ra qu'il m'objectera-t-on, voulez-vous donc la mort des coupables? — Non certes, ce n'est pas dans notre manière, mais nous ne voulons pas le punition des innocents.

Et c'est pourquoi ce serait le moins qu'on exigeât des coupables, ancrés la destitution est épargnée, des garanties de repentir avant de les replacer. Quelques mois de réflexions salutaires dans les loirs de la retraite ne seraient pas de trop pour obtenir ce résultat.

Je sais bien qu'il est plus difficile au gouvernement de replacer les délateurs que de les déplacer; parce que toutes les contrés se mettent en garde contre leur pénétration.

C'est ainsi que tel général n'est pas assés à replacer, bien qu'il en ait fait moins que tel autre qui ne serait pas remis en place, s'il avait perdu la sienne. Mais si je ne blâme pas de reculer à frapper trop sévèrement des coupables, je ne saurais trop m'élever contre les punitions infligées aux innocents.

Les pantalons infligés aux innocents? Mais, en dehors de celles des contrés condamnées à héberger les coupables, elles sont innombrables. Il est peu de loirs en France qui n'abritent des familles d'innocents frappés.

Le général André a-t-il eu pitié? La Maçonnerie a-t-elle en pitié? Et quand il s'agit de condamner ceux qui ne conurent pas la pitié, on vient nous crier: Pitié!

La pitié est toujours de mise. Mais il ne faudrait pas cependant qu'elle soit de mise pour les coupables qui ont mérité la punition. Mais si je ne blâme pas de reculer à frapper trop sévèrement des coupables, je ne saurais trop m'élever contre les punitions infligées aux innocents.

POUR LES MALADES DU PELERINAGE NATIONAL

Le « Pèlerin » vient de publier un émouvant appel à cette œuvre, comme chaque année, en faveur des mille malades que le Pèlerinage national transportera à Lourdes.

Pour tous envois, offrandes, demandes de renseignements, adresser les lettres au secrétaire du Pèlerinage national, 129, rue de l'Université, Paris, VII.

RAPPEL

Nous voici déjà au milieu de la neuvième préparation à la fête du Sacré-Cœur. Que cette année soit une année de prière fervente pour l'Eglise et pour la France qui, en ce jour, s'impose plus que jamais.

Voici du reste la note très opportune que nous recevons de l'archevêché de Paris:

A l'approche de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, les fidèles du diocèse de Paris aleront à relire l'exhortation que leur adresse le cardinal archevêque dans sa lettre pastorale du mois dernier:

Ne soyez pas surpris si nous venons de nouveau aujourd'hui vous livrer à la pénitence et à la prière. Nous le répétons souvent: une telle pénitence est en grande partie l'œuvre de la charité nationale.

Plus que jamais recourons aux moyens spirituels: la prière et la pénitence. Unissons-nous dans des applications communes nous souvenant de paroles de Dieu Maître, partout et à toutes heures, nous nous réunissons en un nom, l'est au milieu d'elles pour les exaucer. C'est pour cela, M. T. G. P., que nous venons vous adresser le cardinal archevêque à nos supplications et renouveler la consécration de la France au Sacré-Cœur de Jésus.

Le vendredi, 30 juin, au culte du Très-Saint Sacrement, on fera l'acte de consécration du pape au Sacré-Cœur de Jésus par le pape Léon XIII, et l'acte de consécration de la France au Sacré-Cœur de Jésus.

Le cardinal archevêque de Paris invite avec instance tous les fidèles à s'associer à ces supplications solennelles.

Gazette

LIBERTÉ DE COLTE

Prenez vos tickets si vous voulez à certaines heures satisfaire vos dévotions dans la cathédrale de Troyes. Dimanche dernier, un voyageur entra vers midi. A peine entré, il entendit crier: « On ferme les portes! » et il lui fallut sortir.

Quoi! Un dimanche, fermer ainsi l'église? Mais on lui répondit que, depuis deux ans, le Conseil de fabrique se voyait réduit à cette extrémité de clore la cathédrale le dimanche à l'heure du déjeuner, et cela parce qu'à plusieurs reprises, des amis de la municipalité socialiste du lieu avaient tenté de lacérer et de brûler les superbes tapisseries qui décorent les bas-côtés. De même à l'église Saint-Nizier, les plus sages précautions étaient nécessaires.

Liberté pour tous, pensée libre, et libre pensée, excepté pour les catholiques, par exemple!

C'est quelquefois de l'Orient que vient la lumière. Quel que soit notre dédain pour les pays qui ne savent guère se gouverner, il y a quelquefois profit à les mieux connaître.

Le Conseil des ministres de Turquie, sacrifiant aux besoins d'économie, a décrété que les fonctionnaires renonceraient désormais à deux jours par mois de leurs appointements. Il est à remarquer que ces appointements-là, le ministre des Finances ne les paye que six fois par an.

N'être payé que six mois sur douze et se voir enlever vingt-quatre jours de traitement par an! L'État n'en est pas plus riche, mais il est plus pauvre.

Nous avons bien besoin d'économies aussi. Nos fonctionnaires seraient-ils prêts à se sacrifier aussi?

HISTOIRE D'UN TERRAIN A NEW-YORK

Un terrain situé au coin de Wall street, la rue de la Bourse, a été vendu à New-York. Il mesure 1770 pieds carrés avec une façade de 30 pieds sur Wall street et une de 29 sur Broadway. Un immense bâtiment de 20 étages y est construit. Ce terrain fut acheté 700 000 dollars. On a cherché les chiffres des ventes antérieures. On a trouvé: Au début du XVIIIe siècle il fut acheté 103 livres sterling, 2 575 francs environ. En 1748 le prix était élevé à 260 livres. Dix ans plus tard il était vendu 400, et en 1780, 1 000 livres. Le 27 avril 1847 il était vendu 18 275 dollars à la famille d'un avocat de New-York dont la mort a amené la dernière vente.

Les héritiers ne doivent pas se plaindre que leur terrain ait vécu longtemps.

EXODE AMERICAIN

Le Sun jette les hauts cris au sujet de l'exode en masse des touristes yankees vers l'Europe. On a évalué à 150 000 le nombre d'Américains qui se rendent en Europe cette année. A New-York seulement, 25 000 passagers environ s'embarquent dans chaque mois de cette année. En évaluant à 1 000 dollars en moyenne l'argent qu'emporte chacun de ces touristes pour le voyage de l'autre côté de l'Océan, c'est là une somme fabuleuse de 150 000 000 de dollars qui perdra cette année l'Amérique au profit de l'Europe. On estime à une moyenne d'un demi-milliard de francs, pendant les cinq dernières années, l'argent dépensé par les touristes américains en Europe.

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

Le Dr Branly, professeur à l'Institut catholique, est l'inventeur du principe de la télégraphie sans fil. Il en a inventé de récents perfectionnements.

La télégraphie sans fil rend déjà de grands services sur les flottes de guerre et les paquebots transatlantiques. On peut l'employer à terre également.

L'organe de réception des vibrations électriques à plusieurs mètres, le plus vulgairement connu est le tube à lamelle. Il consiste en une plaque de lamelle métallique intercalée entre deux tubes conducteurs.



L'étincelle produite au poste transmetteur va par les oscillations ou vibrations électriques, transformer à l'autre poste un tube de lamelle non conducteur en un excellent conducteur de l'électricité. C'est étincelle à ce résultat que toutes ces petites lamelles se transforment en aimants liés les uns aux autres.

Une succession bien ordonnée de signaux forme la dépêche. C'est en appuyant sur un interrupteur, comme dans le télégraphe ordinaire, que l'employé du poste d'émission provoque la production d'étincelles d'une bobine d'induction; ce sont ces étincelles qui agissent à distance sur le tube à lamelle du poste de réception, en l'absence de tout fil intermédiaire. Les deux postes peuvent être éloignés de 50, 100 kilomètres; en mer, ils peuvent s'écarter jusqu'à 500 kilomètres.

Des qu'une étincelle émise à un poste d'émission, tous les postes de réception situés à sa portée reçoivent le signal, et un poste d'émission n'ayant en l'absence de tout fil intermédiaire, peut servir à la fois à un poste établi au centre d'une grande agglomération, distribuant les nouvelles à l'heure fixée des centaines de postes périphériques.

Le savant professeur, continuant ses intéressants travaux, a fait de nouvelles découvertes, qui tendent à la pratique de la télégraphie sans fil.

Produire à distance tel phénomène qu'on voudrait sans qu'on ne puisse abandonner qu'il devient inaccessible, laisser persister ce

phénomène pendant le temps qui sera jugé convenable, le suspendre, puis le rétablir, ce sont des opérations qui sont maintenant aisées, exécutées avec des appareils appropriés, après un réglage préalable pour chaque opération.

M. Branly donnera le 30 juin une conférence au Trocadéro sur ses récentes découvertes.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. Ils se sont entretenus de la situation extérieure.

NOTE ALLEMANDE

M. Rouvier, président du Conseil, a indiqué l'état actuel des négociations, et annoncé qu'il devait conférer cette après-midi avec l'ambassadeur d'Allemagne. Le prince Radolin se rendra à M. Rouvier la réponse du gouvernement allemand à la note de la France.

ANNISTIE

Le Conseil a décidé de déposer aujourd'hui, sur le bureau du Sénat, un projet d'amnistie, visant les condamnés de l'Élysée-Cour, les faits de grève, les délits de presse et de réunion, ainsi que les meurtres disciplinaires motivés par les affaires de délation.

Les négociations franco-allemandes

La note officielle annonçant que la réponse de l'Allemagne à la note française est remise aujourd'hui à M. Rouvier par M. Radolin, lui convient d'étendre les résultats de cet entretien.

Volé, d'après le journal du matin qui, depuis quelques jours, a posé peut-être le plus à la fois à la panique et à l'acceptation de la conférence, quel serait le sens de la réponse?

L'opinion de nos voisins de l'Est n'a pas changé dans ces derniers jours: la conférence apparaît plus qu'jamais à l'Allemagne comme le moyen le plus simple et le plus pratique de régler pacifiquement la question du Maroc.

La diplomatie française avait pensé que la conférence — dont elle n'était point le principe — pourrait être précédée d'une entente spéciale au Maroc. Les arguments de ce « note » français n'ont pas convaincu l'Allemagne sur l'efficacité de cette procédure. Il ne faut pas en outre se laisser aller à se laisser aller à l'opinion publique allemande à Tanger. Elle ne serait pas une situation délicate. Elle donnerait l'attitude que l'empereur allemand avait prise personnellement envers le sultan de Maroc, le gouvernement allemand s'opposant à ce qu'on donne l'apparence de disposer des choses marocaines dans un accord préalable avec tel ou tel pouvoir.

On disait hier, à Berlin, que le gouvernement d'Allemagne à la conférence aurait pour instructions de compléter toute leur réponse à la mission officielle de M. Radolin qui sera confiée à la France sur la frontière algérienne soit digne d'une grande puissance. Et ce sera, dit-on encore, dans un esprit de conciliation, que les délégués allemands traduiront les divers enjeux soumis à la conférence.

On doit reconnaître que, depuis quelques jours, la situation a changé d'aspect. Une impression de détente se dégageait de la presse allemande: elle était confirmée par toutes les indications recueillies dans les milieux officiels.

Ces circonstances ont singulièrement enténué l'adhésion — qui se serait mesurée — du gouvernement français à la conférence marocaine. Elle lui inspire, de ce côté, un certain optimisme, non seulement en France mais dans toute l'Europe, ne pourrions-nous pas le dire.

Le Berliner Tageblatt dit que dans l'entrevue qui eut lieu dans deux ou trois jours, entre l'ambassadeur d'Allemagne et notre président du Conseil, M. Rouvier complètera la note du gouvernement français par des déclarations verbales. Et ce n'est qu'après cette nouvelle conversation que le représentant de l'Allemagne recevra des instructions en vue d'une réponse définitive.

Somme toute, les bruits recueillis par les personnes qui écoutent dans les salons diplomatiques sont plutôt favorables, mais il ne faut pas être trop pressé de connaître une solution qui ne peut être obtenue que lentement.

L'entrevue entre M. Bihourd et le prince de Bilibou à Berlin a pu faire avancer les choses, mais il n'est pas vraisemblable qu'il s'y soit dit rien de définitif. Le chancelier allemand a dit, d'ailleurs, se rendre à Kiel pour rendre compte à l'empereur de cette conversation et conférer avec lui sur la situation. Toutes ces allées et venues nécessaires ne sont pas faites pour précipiter le dénouement.

Ajoutons que M. Rouvier e eu, dans la matinée d'hier, un entretien avec M. Léon Bourgeois. On s'est refusé à toute communication au sujet de cette entrevue, mais on peut supposer que, vu le point où en sont les négociations, le moment de partir pour Berlin est venu pour le député de la Marne.

Un article de la Gazette de Francfort: On lit dans l'Echo de Paris: La Gazette de Francfort a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

Le correspondant de l'Echo de Paris a publié un entretien que son correspondant parisien a eu avec un personnage politique français. Ce dernier lui a fait part de impressions rapportées d'une conversation amicale avec M. Rouvier.

LA JOURNÉE

Le débat sur la suppression des processions, inscrit à l'ordre du jour de la séance de ce matin, a été l'objet d'un débat très intéressant. La discussion de ce projet est continuée aujourd'hui mardi.

La Chambre a voté ce matin, avec le texte adopté au Sénat, une loi qui tend essentiellement à la compétence des juges de paix en matière civile et porte réorganisation des justices de paix.

Au Conseil des ministres, M. Rouvier a annoncé qu'il allait recevoir de M. Radolin la réponse du gouvernement allemand.

On dit dans les milieux parlementaires que la France acceptant le principe de la conférence, l'Allemagne refuse de régler à l'avance les discussions futures de la conférence, mais qu'elle s'engage oralement à s'y montrer large (1) vis-à-vis de la France.

Le projet d'amnistie comprenant les condamnés de la Haute Cour, les faits de grève, les délits de presse et de réunion, les affaires de délation est déposé, aujourd'hui mardi, sur le bureau du Sénat.

LA GUERRE. — Les Russes ont abandonné la position de Nan-Chan-Cheo-Tsé. Les Japonais les poursuivirent pour occuper les positions de Lou-Chen dont la prise amoindrirait la situation d'Yuan.

L'armée japonaise qui a occupé Klong-Blong, dans le nord de la Corée, s'est déjà avancée jusqu'à 25 milles au nord de cette ville.

Les plénipotentiaires pour la paix se réuniront à Washington vers le 30 août.

FRANÇOIS. — Les troubles de Lodi se ralentissent mais sont encore très graves. L'état de siège y est proclamé.

Le gouvernement autrichien se préoccupe fort de la situation hongroise et veut prendre les mesures pour sauvegarder les intérêts de l'Autriche contre toute surprise du côté de la Hongrie.

CHANT GRÉGORIEN

Un fort gracieux volume sans dépliant que pratique vient de paraître sous ce titre: Manuel des bénédictions et processions du Saint-Sacrement

Ce précieux recueil, extrait des Variétés et du Paroissien de Solesmes, contient plus de 150 morceaux grégoriens relatifs au Saint-Sacrement, à la Sainte Vierge et aux saints.

Une traduction française, disposée avec un goût typographique parfait, accompagne le texte latin. Une courte préface donne une notice historique sur la bénédiction du Saint-Sacrement, un résumé de prononciation latine et les éléments de notation et d'exécution du chant grégorien. Le volume se termine par un supplément où l'on trouve les 12 Tantum ergo de Dom Pothier et en gros caractères les oraisons et les prières à réciter suivant les temps.

Nous recommandons ce manuel, non seulement aux paroisses, mais surtout aux séminaires, aux convents et aux établissements religieux.

Broché, 4 francs; relié, 5 fr. 50; port, 0 fr. 25. 5, RUE BAYARD, PARIS.

SAUS BOUSSOLE

Deux jours se passent encore. Le samedi vers 2 heures, miss Rebecca Schwob vint, suivant sa promesse, rendre visite à M. de Kervancec.

— Vous n'avez donc pas revu? répondit Rebecca, surprise.

— Non, et son absence commença à devenir inquiétante. A ses bureaux de Broadway, on a télégraphié à Philadelphie et l'on répondit, de cette ville, que M. Cahen était parti pour New-York mardi de grand matin. Plusieurs personnes prétendent l'avoir revu hier, mardi, à 3 heures.

Ces personnes ne se trompent point, Monsieur, interrompit miss Schwob, j'ai vu M. Cahen mardi et je lui ai parlé.

— Mais à quel moment? reprit Olivier.

— J'en suis sûr, sans doute, vous n'avez pas vu, continua l'Institutrice. Je n'ai pas osé braver la défense de M. Cahen. Pourtant, je ne puis me faire d'avance.

Et Rebecca raconta la scène qui avait eu lieu entre elle et l'oncle d'Éva. Très intrigué, M. de Kervancec crut devoir immédiatement faire demander M. Raguelin, devant qui miss Schwob recommanda son récit.

— Vous n'avez donc encore aucune nouvelle de M. Cahen? demanda Olivier.

— Non, Monsieur. Tous les jours, on vient de Broadway voir s'il est revenu ici. Personne n'y comprend rien.

— Voyons, mon garçon, dit le chef de la police, en regardant fixement Yang-Si, il s'agit de nous parler franchement et de nous dire tout ce que vous savez, vous et votre commanda. Où est votre maître?

— Mais je n'ai rien, Monsieur. Nous voudrions bien qu'il fût revenu, allez. Nous ne resterions pas longtemps dans cette maison maudite.

— Un garçon accourut les épaules du fils du Général Empire.

— Que voulez-vous dire par là? demanda le colonel.

— Vous n'avez donc encore aucune nouvelle de M. Cahen? demanda Olivier.

— Non, Monsieur. Tous les jours, on vient de Broadway voir s'il est revenu ici. Personne n'y comprend rien.

— Voyons, mon garçon, dit le chef de la police, en regardant fixement Yang-Si, il s'agit de nous parler franchement et de nous dire tout ce que vous savez, vous et votre commanda. Où est votre maître?

— Mais je n'ai rien, Monsieur. Nous voudrions bien qu'il fût revenu, allez. Nous ne resterions pas longtemps dans cette maison maudite.

— Un garçon accourut les épaules du fils du Général Empire.

— Que voulez-vous dire par là? demanda le colonel.

— Il me semble qu'une visite détaillée de la maison s'impose, dit Olivier.

— C'est évident, appuya le commissaire.

— Yang-Si, conduisez-nous, ajouta M. de Kervancec, car j'ai besoin de la disposition des lieux.

Les trois hommes, accompagnés d'un Chinois, par coururent en tous sens les pièces du rez-de-chaussée et des deux étages, puis le jardin, sans rien y rencontrer d'anormal. Le policeman dit tout bas à ses deux compagnons:

— Ce stupide garçon a pris le bruit du vent dans les arbres pour des gémissements humains.

— Quelle est cette porte? demanda Olivier en s'arrêtant devant une ouverture pratiquée dans le côté de la maison.

Depuis un instant, le commissaire à la police reniflait comme un homme dont l'odorat est affecté par une émanation désagréable.

— Ne sentez-vous pas, Messieurs? demanda-t-il.

— Non, dit M. Raguelin à son tour. — Garçon, amenez-nous cette cave, vite, vite.

— Mais, Monsieur, puisque je n'ai pas de cave, Monsieur, on voit l'intérieur... Ah! Dieu!... Ça c'est sur la porte...

Yang-Si, en abaissant sa lumière pour éclairer l'entrée du caveau, venait d'apercevoir la clé posée dans la serrure.

— Écartez le Chinois, le chef de la police ouvrit brusquement la porte et fallit tomber en heurtant du pied un corps inanimé étendu sur le sol. Olivier et M. Raguelin reculèrent, à demi suffoqués par l'odeur épouvantable, tandis que Yang-Si poussa de grands cris de terreur.

— Vite! des lumières! aidez-moi à sortir! cria-t-il, en exhalant le commissaire. Ce vaudrait mieux que de crier ainsi!

LE « MUTUALISTE FRANÇAIS »